



DU RUH DANS LE CORPS

بسم الله الرحمن الرحيم

Il est établi que *Ruh* est d'abord dans le corps adamique où l'y a insufflé ALLAH ﷻ ; cela signifie qu'il est dans les sensations du corps par quoi on éprouve le monde matériel et que, quand ALLAH ﷻ a créé pour chaque homme la somme des sensations constituant à la fois sa perception de son corps et du monde à son contact, Il y a introduit la conscience du Divin, et les modalités de communication avec LUI (prière, invocation, évocation, lecture des versets aussi bien des livres que du monde...) : l'expérience du Divin est donc nécessairement une expérience sensible avant que d'être une expérience spirituelle, dont va s'imprégner le *Jinni* marié au corps ; car le *Jinni* seul, dans le *Malakut*, n'a pas accès à ces moyens de communication avec ALLAH ﷻ¹ : ça passe nécessairement, pour lui, par le corps adamique et le *Nasut*.

Cela explique la gratitude de *Sayyidina* 'Ali envers le *Dunya*, qui lui a permis de connaître ALLAH ﷻ² ; et on dit bien « la gratitude » (au sens de « la reconnaissance »), pas « l'amour » ou « la passion ».

Une fois cette connaissance d'ALLAH ﷻ faite via la matière, on peut quitter le *Dunya*, et le corps peut se décomposer, car il a joué son rôle d'agent de transmission du secret : le transfert s'est opéré de lui au *Jinni* (au pur esprit) via *Nafs* ; mais si la connaissance ne s'est pas réalisée dans le *Dunya*, le corps va partir avec ce secret qu'il renferme, sans que le *Jinni* ait pu s'en saisir via *Nafs*.

Le corps — et au-delà l'expérience sensible qu'il permet, le rapport à la matière et au matériel — est donc déterminant, indispensable dans la démarche de retour à ALLAH ﷻ — pourvu qu'on ne loupe pas le secret qu'il renferme ; c'est un peu comme un message qui est voué à s'auto-détruire : si on néglige de lire le message à temps, de faire l'effort de dérouler le bout de papier qui le renferme, le message disparaît avec son contenant — alors même qu'on sait qu'il s'agit-là d'un message de la plus haute importance ; de la même manière, l'homme n'est pas sans ignorer, avec 124 000 envoyés, qu'il est sur terre pour y décrypter La Présence d'ALLAH ﷻ, et certainement pas pour y perdre son temps en s'attardant sur les distractions qu'offre cette même terre : car si le papier renferme un message de la plus haute importance, il n'est certes pas dénué d'attraits, d'ornements — bien jolis mais sans rapport avec le message

- 1 Le *Jinni* étheré, comme le *Jinni* des animaux, dispose du seul flux descendant du canal muhammadien (celui par lequel sont envoyées les sensations de la vie — matérielle pour les animaux, spirituelles pour les *Jinn* du *Malakut*), qui ne suffit pas à constituer *Ruh* : ce qui fait *Ruh*, c'est le flux montant du canal muhammadien par quoi on peut s'adresser à ALLAH ﷻ ; c'est la raison pour laquelle les *Jinn* étherés doivent passer par les hommes pour apprendre la religion et se ranger derrière leur imamat — ce qui implique que les savants conscients de cette responsabilité envers les *Jinn* doivent avoir l'intention de s'adresser aussi à eux quand ils enseignent, de même que le Muezzin doit avoir la *Niya* d'appeler aussi les créatures du *Ghayb* à la prière : c'est que le seul flux descendant n'implique pas la science, la science ne peut résulter que d'un échange étroit avec ALLAH ﷻ dont seuls les hommes sont capables — et encore : seule une poignée d'entre eux ont pu développer et exploiter ce potentiel.
- 2 Il faut comprendre : la gratitude envers ALLAH ﷻ, Qui par le *Dunya* a permis de connaître ALLAH ﷻ.





www.stephabdallahiltis.fr



de fond ; un peu comme la décoration d'un carton d'emballage, qui ne peut remplacer la destination de l'objet qu'il renferme : on n'achète pas un bijou pour admirer son écrin, mais pour le porter.

Le 21 *Ramadan* 1447 / 10 mars 2026

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.

©Stéphane Abdallah ILTIS



www.stephabdallahiltis.fr

